



## Procès-verbal

### Réunion du 2 février 2026

#### **Ouverture de la réunion**

La séance est ouverte à 19h00.

#### **Présents :**

Ronald BEAU, Océane CHEFFRE, Loïc COSNUAU, Alain JEANNE, Mélanie LAMBERT, Anthony LARERE, Anthony LEROY, Elisabeth LOUESDON, Mélanie PRAGUE, Marielle SARTRE, Mélanie PRAGUE, Guillaume RIBERON,

**Excusés** : Savice FABRE, Charlotte GIRARD-FABRE, Clément PERRIGOUARD

**Invités** : Jean-Marie MASSOT

Anthony LEROY rappelle à tous l'obligation de confidentialité de nos débats au sein de l'ensemble des instances dirigeantes, en application de l'article 19 du Règlement Intérieur.

#### **1. Désignation du secrétaire de séance**

Ronald BEAU est désigné secrétaire de séance.

#### **2. Bilan et perspectives financières**

Jean-Marie MASSOT a présenté un bilan du budget 2025 de la CFOA et les perspectives financières 2026 de notre commission.

Concernant l'exercice écoulé, les recettes (61 189,54 €) et les dépenses (61 176,12 €) sont équilibrées. Les principaux postes de dépenses concernent notamment l'organisation du séminaire Campus (9 559,19 €), la tenue des examens (38 025,97 €), les travaux de la commission d'évaluation des officiels d'arbitrage (1 149,02 €). Les licences pour la plateforme de formation à distance CAMPUS et outils informatiques représentent 4 403 €.

Le dernier engagement financier de l'exercice concerne la plateforme Agora, avec un solde positif réaffecté.

Pour l'exercice 2026, le budget prévisionnel est en hausse et demeure principalement orienté vers les actions de formation/ d'évaluation et l'organisation du séminaire Campus.

L'équilibre global du budget est souligné par le trésorier de la fédération.

La question de la souscription de cartes Air France est en cours d'étude par la FFSG, pour optimiser les déplacements des juges internationaux, ce qui pourrait permettre d'obtenir des tarifs plus avantageux sur les voyages qui constituent une part importante des dépenses



# **CFOA**

## **COMMISSION FÉDÉRALE OFFICIELS ARBITRAGE**

### **3. Retours sur la rentrée 2025**

La rentrée a débuté le 26 août 2025 par une réunion plénière CFOA/CNOA/CROA réunissant tous les gestionnaires des officiels d'arbitrage, suivie de réunions d'information par discipline (patinage synchronisé, danse sur glace, short-track, patinage artistique, ballet sur glace, sports extrêmes, etc.), rassemblant juges, panels techniques, arbitres, commissaires et chefs arbitres.

La CFOA a organisé une douzaine de réunions d'information à distance, destinées à l'ensemble des publics de l'OA. Les formateurs labellisés par le DTN ont été pleinement mobilisés, avec la participation d'invités étrangers, notamment des membres des comités techniques de l'ISU et des formateurs internationaux. Ces réunions ont permis de saluer l'implication de l'ensemble des formateurs et intervenants, y compris ceux intervenant à l'international.

### **4. Lancement et développement d'AGORA 2**

La nouvelle version d'AGORA a été lancée, avec une formation dédiée le 6 septembre 2025, animée par les développeurs de la société Difuse. Les gestionnaires des officiels d'arbitrage et l'assistante de la CFOA Luce JOLIVET GLAVIEUX étaient conviés. En janvier 2026, une nouvelle vague de développements a été planifiée, incluant l'intégration des bénévoles de compétition, la gestion des formations, des feuilles de présence, et des plateformes statistiques. Les réunions avec les développeurs ont permis de planifier les prochaines livraisons.

### **5. Point sur les jurys et évènements**

Toutes les compétitions nationales et régionales ont été gérées via AGORA, permettant le suivi des disponibilités et la constitution des jurys. À l'international, la gestion des panels sur les grands prix et compétitions majeures s'est également bien déroulée. Aucun incident majeur n'a été signalé.

### **6. Protocole médical en compétition**

Le protocole médical, élaboré avec l'aide du docteur Catherine MANSARD et Guillaume RIBERON, a été déployé efficacement côtés officiels d'arbitrage, tous formés et informés. Quelques difficultés de diffusion persistent côté fédération et clubs, mais des réunions sont prévues pour achever la transmission. Le protocole commotion cérébrale est en cours de rédaction.

### **7. 40 ans de l'AFCAM et Trophées 2025**

L'Association Française du Corps Arbitral Multisports dont la FFSG est adhérente a célébré ses 40 ans le 21 novembre à Paris, en présence de la présidente Gwenaëlle GIGAREL-NOURY et d'Alexandra BOCH. Plusieurs membres de la FFSG ont été distingués : Christophe JAILLET (Trophée Élites), Mélanie PRAGUE (Trophée Espoir), Loïc COSNUAU (Médaille de Bronze), Marielle SARTRE (Médaille d'Argent), Anthony LEROY (Médaille d'Or). L'événement a honoré l'engagement du corps arbitral dans plus de 80 disciplines.

### **8. Suivi des rapports et évolutions d'AGORA**

Sept nouvelles maquettes de suivi des rapports ont été intégrées dans AGORA. Marielle SARTRE, responsable de l'évaluation et de la performance des OA relève une amélioration notable de la rapidité et de la qualité de rendu des rapports. Un comité de lecture (Savice FABRE et Marielle SARTRE) assure la validation et le suivi des rapports et signalements ainsi qu'une veille sur les infractions aux dispositions réglementaires ou fédérales. Comme chaque année, une synthèse des rapports sera envoyée aux instances fédérales en fin de saison.



# **CFOA**

## **COMMISSION FÉDÉRALE OFFICIELS ARBITRAGE**

### **9. Actualités des correspondants nationaux**

Les responsables nationaux des différentes disciplines (patinage artistique, synchronisé, ballet, short-track, sports extrêmes, danse sur glace, etc.) ont présenté les faits marquants de la saison. Globalement, les panels sont en place malgré des difficultés récurrentes de disponibilité des officiels, dues à la multiplication des compétitions, notamment au niveau régional.

Le manque de candidats pour certains postes, notamment en Bobsleigh, Luge, Skeleton, et le vieillissement du contingent DVRO sont signalés. Les besoins en recrutement et en formation sont identifiés, tout comme la nécessité de mieux répartir les compétitions et d'optimiser les relances via AGORA.

### **10. Certifications 2025 et perspectives 2026**

En 2025, 60 candidats se sont présentés aux certifications, dont 38 au premier degré et 22 au troisième degré.

Des sessions de recertification ont eu lieu en juin. Pour 2026, 65 candidats sont inscrits, répartis par discipline. La session d'examen aura lieu les 12 et 13 septembre 2026 à Rennes. Le rassemblement annuel des formateurs du Campus de la CFOA est prévu les 30 et 31 mai à Rennes.

Les certifications internationales dépendront des annonces de l'ISU, qui organisera des examens et recertifications en ligne, avec obligation de participation à des séminaires spécifiques. Les candidats devront être proactifs dans le suivi de leur parcours.

L'organisation des certifications 3<sup>e</sup> degré sera étudiée ultérieurement en fonction des places disponibles et du budget.

### **11. Séminaire des formateurs labellisés – Campus mai 2026**

Le séminaire aura lieu les 30 et 31 mai 2026. Les 25 membres labellisés en 2025 ont exprimé leur volonté de renouveler leur engagement, témoignant de la vitalité de l'équipe pédagogique transdisciplinaire. Agathe BESSARD sera ajoutée à la liste car elle a travaillé sur les modules pédagogiques pour le bobsleigh et le skeleton en traduisant les cours qu'elle avait elle-même suivi avec l'IBSF et s'est déclarée volontaire pour assurer les formations.

### **12. Révisions réglementaires 2026**

Comme chaque année, des ajustements du règlement intérieur seront nécessaires en 2026 pour tenir compte de l'évolution des disciplines et des réglementations nationales et internationales. Les membres seront sollicités pour faire remonter les besoins et corrections à envisager.

### **13. Boutique CFOA**

La boutique CFOA, autrefois stockée chez notre fournisseur, a été centralisée à Orléans pour des raisons logistiques et financières. Une boutique en ligne accessible via le portail CFOA FFSG.ORG a été créée. Luce JOLIVET GLAVIEUX gère les envois. Un geste de reconnaissance est prévu avec une remise annuelle de 30 % pour les membres CFOA, CNOA, CROA et CAMPUS.

### **14. Mesures administratives et saisines du comité d'éthique**

Cinq saisines du comité d'éthique ont eu lieu en 2025 et début 2026 pour divers cas disciplinaires impliquant des officiels d'arbitrage. Les avis rendus ont été portés à la connaissance des personnes impliquées. Des lettres de rappel à la règle ont également été adressées.



# **CFOA**

## **COMMISSION FÉDÉRALE OFFICIELS ARBITRAGE**

### **15. Elections fédérales – Représentants des officiels d'arbitrage**

Deux représentants des officiels d'arbitrage, un homme et une femme, devront être élus au conseil fédéral, selon les modalités précisées au règlement intérieur (pages 19 à 21). Un calendrier détaillé des délais est rappelé : envoi des convocations, dépôt des candidatures, diffusion de la liste, ouverture et clôture du vote, publication des résultats et tenue de l'assemblée électorale dans les délais réglementaires.

### **16. Questions et points divers**

Les échanges se sont conclus par plusieurs questions diverses, portant notamment sur l'utilisation, lors des compétitions, de matériels homologués, en particulier ceux dédiés à la comptabilité des épreuves de patinage (danse, artistique et synchro).

Il a été rappelé que certaines ligues et commissions sportives nationales (CSN) disposent de matériels et d'outils spécifiques nécessaires au bon déroulement des compétitions. Ces équipements font normalement l'objet d'un suivi rigoureux : ils sont transportés, stockés, entretenus et mis à jour par des personnes identifiées, habilitées et formées à leur utilisation. Toutefois, il apparaît que certaines ligues ou certains clubs font appel à des prestataires ou à des intervenants extérieurs, mettant à disposition leurs propres matériels et outils pour assurer ces prestations. Cette pratique soulève des interrogations quant au niveau de conformité, de maintenance, de mise à jour et d'adaptation de ces équipements aux exigences fédérales, ainsi qu'aux garanties de traçabilité et de fiabilité attendues.

Dans ce contexte, la nécessité d'harmoniser les pratiques entre les ligues a été soulignée. Il est proposé que la CFOA sollicite les CSN afin de recueillir leurs préconisations concernant l'utilisation, la gestion et l'homologation des matériels employés en compétition.

Enfin, il a été demandé que ces exigences puissent, le cas échéant, être intégrées de manière explicite dans les règlements des différentes commissions, afin d'assurer une application homogène et sécurisée sur l'ensemble du territoire.  
Aucune autre question n'est abordée.

La date de la prochaine réunion n'est pas fixée et sera déterminée en fonction des besoins et de l'actualité.

### **Clôture de la réunion**

Aucune autre question n'ayant été soulevée, la séance est levée à 21h24.

**Le secrétaire de la CFOA,**

Ronald BEAU

**Le président de la CFOA,**

Anthony LEROY